Parlement européen
2024-2029

Commission des budgets

2026/0004(BUD)

10.2.2026

AMENDEMENTS
1 - 16

Projet de rapport
Jean-Marc Germain
(PE782.416v01-00)

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de la Belgique - EGF/2025/004 BE/Tupperware
(2026/0004(BUD))

Amendement 1
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le socle européen des droits sociaux,	***supprimé***

Or. en

Amendement 2
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que Tupperware a déposé le bilan le 17 février 2025; qu'en Belgique, les faillites sont en hausse depuis 2022;	D. considérant que Tupperware a déposé le bilan le 17 février 2025; qu'en Belgique, les faillites sont en hausse depuis 2022***, et touchent particulièrement le secteur industriel dans un contexte de stagnation économique et de coûts de production élevés***;

Or. en

Amendement 3
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la fermeture du site de Tupperware en Belgique illustre les risques encourus lorsqu'une entreprise dépend de centres de décisions stratégiques situés en dehors de l'Union européenne, une situation qui affaiblit le

tissu industriel local;

Or. en

Amendement 4
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. constate que Tupperware se trouvait à Alost (province de Flandre orientale), où seule une personne sur deux était employée, contre deux sur trois en moyenne dans la Région flamande, et cela avant même la faillite de Tupperware;	4. constate que Tupperware se trouvait à Alost (province de Flandre orientale), où seule une personne sur deux était employée, contre deux sur trois en moyenne dans la Région flamande, et cela avant même la faillite de Tupperware; ***déplore que ces licenciements aggravent encore la situation; souligne qu'il faut agir rapidement pour éviter un déclin structurel régional;***

Or. en

Amendement 5
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. estime que cette affaire met en évidence les conséquences de la dépendance persistante de l'Europe à l'égard d'acteurs de pays tiers pour ce qui est des technologies de premier plan et de la propriété intellectuelle; souligne que la mobilisation du FEM montre qu'il faut s'attaquer aux conséquences sociales de ces dépendances stratégiques, et réaffirme que la réduction de ces dépendances demeure une priorité;

Or. en

Amendement 6
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que la compétitivité industrielle en Europe est gravement touchée par la flambée des coûts de l'énergie et l'inflation réglementaire; signale qu'en l'absence de révision radicale des mécanismes de fixation des prix de l'énergie et d'un choc de simplification, d'autres fermetures similaires sont inévitables;

Or. en

Amendement 7
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs européens visant à relancer la marque en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie et en Pologne;

Or. en

Amendement 8
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne qu'en Flandre, le risque de	6. souligne qu'en Flandre, le risque de

chômage est plus de deux fois supérieur chez les personnes ayant un faible niveau d'éducation; constate qu'un tiers des travailleurs licenciés n'ont pas dépassé le niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire; invite les autorités belges à apporter un soutien spécifique adapté à ces profils afin d'aider les travailleurs à surmonter leurs lacunes et à trouver un nouvel emploi***, tout en prenant des mesures pour faire baisser le nombre de faillites et remédier aux disparités sociales conduisant à l'exclusion de la main-d'œuvre***;	chômage est plus de deux fois supérieur chez les personnes ayant un faible niveau d'éducation; constate qu'un tiers des travailleurs licenciés n'ont pas dépassé le niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire; invite les autorités belges à apporter un soutien spécifique adapté à ces profils afin d'aider les travailleurs à surmonter leurs lacunes et à trouver un nouvel emploi;

Or. en

Amendement 9
Nicolae Ștefănuță

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats, les experts et les partenaires sociaux, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: des séances d'information en vue de la réinsertion professionnelle, les services de reclassement externe, y compris la formation aux TIC; l'aide à la recherche d'un emploi grâce à des conseils et à l'aide renforcée à la recherche d'emploi, à la formation et au recyclage, à la bourse de l'emploi, à la recherche d'emploi et à la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi; souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et tournés vers l'avenir afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme;	7. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats, les experts et les partenaires sociaux, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: des séances d'information en vue de la réinsertion professionnelle, les services de reclassement externe, y compris la formation aux TIC; l'aide à la recherche d'un emploi grâce à des conseils et à l'aide renforcée à la recherche d'emploi, à la formation et au recyclage, à la bourse de l'emploi, à la recherche d'emploi et à la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi; souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et tournés vers l'avenir afin de garantir la résilience économique et sociale à long terme; ***invite les autorités belges à nouer un dialogue avec les nouveaux représentants européens de Tupperware afin d'étudier les possibilités de réintégration des***

travailleurs licenciés dans leurs activités économiques;

Or. en

Amendement 10
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats, les experts et les partenaires sociaux, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: des séances d'information en vue de la réinsertion professionnelle, les services de reclassement externe, y compris la formation aux TIC; l'aide à la recherche d'un emploi grâce à des conseils et à l'aide renforcée à la recherche d'emploi, à la formation et au recyclage, à la bourse de l'emploi, à la recherche d'emploi et à la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi; souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et ***tournés vers l'avenir*** afin de garantir la ***résilience*** économique ***et sociale*** à long terme;	7. rappelle que, dans le cadre d'accords avec les syndicats, les experts et les partenaires sociaux, les services personnalisés devant être fournis aux travailleurs comprennent les mesures suivantes: des séances d'information en vue de la réinsertion professionnelle, les services de reclassement externe, y compris la formation aux TIC; l'aide à la recherche d'un emploi grâce à des conseils et à l'aide renforcée à la recherche d'emploi, à la formation et au recyclage, à la bourse de l'emploi, à la recherche d'emploi et à la mise en adéquation de l'offre et de la demande d'emploi; souligne qu'il importe de favoriser la création d'emplois de qualité et ***durables dans l'industrie*** afin de garantir la ***croissance*** économique à long terme;

Or. en

Amendement 11
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour garantir la	8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour garantir la

pérennité de l'économie européenne; ***estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences;*** rappelle ***en outre que le FEM est un instrument de solidarité et de transition juste et*** que la ***mission première de l'Union doit être d'empêcher de telles*** fermetures;	pérennité de l'économie européenne; rappelle que la ***prévention des*** fermetures ***d'entreprises et la sauvegarde de l'emploi dans le secteur industriel restent avant tout une responsabilité nationale***;

Or. en

Amendement 12
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour garantir la pérennité de l'économie européenne; estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences; rappelle ***en outre*** que le FEM ***est un instrument de solidarité et de transition juste et que la mission première de l'Union doit être d'empêcher de telles fermetures***;	8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour garantir la pérennité de l'économie européenne; estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences; rappelle que***, conformément aux objectifs énoncés dans la boussole pour la compétitivité, si*** le FEM ***apporte le soutien nécessaire aux travailleurs touchés, une politique industrielle plus forte et une économie plus solide et plus résiliente sont essentielles pour réduire le nombre de licenciements à grande échelle et préserver les emplois dans le secteur industriel en Europe***;

Or. en

Amendement 13
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour ***garantir la pérennité*** de l'économie européenne; estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences; rappelle en outre que le FEM est un instrument de solidarité ***et de transition juste*** et que la mission première de l'Union doit être d'empêcher de telles fermetures;	8. souligne que les qualifications et les compétences des travailleurs licenciés restent essentielles pour ***la productivité*** de l'économie européenne; estime dès lors que la mobilisation du FEM doit s'inscrire dans une réponse politique plus large à tous les niveaux politiques afin de veiller à ce que les travailleurs concernés trouvent des possibilités appropriées correspondant à leurs qualifications et compétences; rappelle en outre que le FEM est un instrument de solidarité ***d'urgence*** et que la mission première de l'Union ***européenne*** doit être d'empêcher de telles fermetures ***en défendant la production industrielle sur le sol européen***;

Or. en

Amendement 14
Angéline Furet, Julien Sanchez

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. estime que le FEM, bien qu'il soit indispensable pour soutenir les travailleurs dans l'immédiat, est une mesure curative qui ne saurait compenser les conséquences structurelles d'une politique commerciale de l'Union européenne trop ouverte qui ne protège pas suffisamment le marché intérieur;

Or. en

Amendement 15
Céline Imart

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, intégrant des informations précises sur la manière dont les fonds ont été utilisés et sur la question de savoir s'ils ont été dépensés conformément aux plans approuvés;	10. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, intégrant des informations précises sur la manière dont les fonds ont été utilisés et sur la question de savoir s'ils ont été dépensés conformément aux plans approuvés; ***souligne que ces évaluations devraient être fondées sur des objectifs clairement définis et des résultats mesurables, qui permettent d'évaluer les solutions trouvées pour les travailleurs concernés; souligne qu'il importe d'assurer des interventions plus rapides et plus efficaces et rappelle, dans ce contexte, qu'il faut étudier les moyens de garantir la viabilité du FEM, ou du programme qui lui succédera, dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034);***

Or. en

Amendement 16
Alexander Jungbluth

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, intégrant des informations précises sur la manière dont les fonds ont été utilisés et sur la question de savoir s'ils ont été dépensés conformément aux plans approuvés;	10. demande que les mesures mises en œuvre fassent l'objet d'évaluations finales approfondies, intégrant des informations précises sur la manière dont les fonds ont été utilisés et sur la question de savoir s'ils ont été dépensés conformément aux plans approuvés***, notamment une analyse du taux de réinsertion réelle des bénéficiaires***

dans un emploi stable ainsi que du rapport coût-efficacité des mesures;

Or. en